



# VILLE DE MONDELANGE

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### APPEL A CANDIDATURE

#### DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (article L.1411-12 du CGCT)

\*\*\*

#### **1 - IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE**

Ville de Mondelange  
Rue des Ponts  
57300 MONDELANGE  
☎ : 03.87.71.40.86  
Fax : 03 87 70.23.77  
@: mairie.mondelange@wanadoo.fr

#### **2 - OBJET DU MARCHE :**

Gestion d'une Aire d'Accueil des Gens du Voyage

#### **3 - CARACTERISTIQUES DU MARCHE :**

Il s'agit d'une aire d'accueil de 16 places. Les missions du délégataire sont les suivantes :

- Accueil des gens du voyage,
- Information des usagers sur le règlement intérieur, veille à son application et au respect de celui-ci,
- Réalisation des formalités administratives et techniques au moment de l'arrivée et du départ du site,
- Perception des différentes redevances liées au séjour,
- Relevés des compteurs d'eau et d'électricité et perception des sommes dues en prépaiement pour la consommation des fluides,
- Sensibilisation des familles au respect et à l'entretien des espaces et des équipements privatifs et communs
- Entretien des équipements, des espaces verts et des espaces communs,
- Maintenance des équipements et réparations de petite importance,
- Relations avec les différents services publics (Mairie, EDF/GDF, CCAS, CAF...),
- Mobilisation des acteurs socio-éducatifs locaux

#### **4 – LIEU D'EXECUTION :**

473 bis Rue de Metz à Mondelange.

#### **5 – JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :**

Les attestations et déclarations prévues aux articles 44,45 et 46 du Code des Marchés Publics :

- Une lettre de candidature (modèle DC 4),
- Déclaration du candidat, complètement renseignée en chacune de ses rubriques (modèle DC 5),
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle,
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir,
- Déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales au titre de l'année 2009. Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents devront être transmis à la Collectivité dans un délai de huit jours après notification de la demande,
- Les documents ou attestations figurant à l'article R 324-4 du Code du travail,
- L'attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du travail,
- Un extrait K bis datant de moins de trois mois,
- Les références de l'entreprise,
- Une note de motivation reprenant les principaux moyens à mettre en œuvre pour gérer l'aire.

#### **6 - CRITERES D'AGREMENT DES CANDIDATURES :**

- Garanties et capacités financières du candidat,
- Expériences professionnelles, aptitude à assurer l'exploitation d'un service public délégué (continuité du service et égalité des usagers devant le service public).

#### **7 – DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES CANDIDATURES :**

Lundi 26 avril 2010 à 15h.

#### **8 - MODALITES DE REMISE DES CANDIDATURES :**

Les dossiers de candidatures, rédigés en langue française, seront adressés sous plis recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à : Monsieur le Maire, Ville de Mondelange – 57300 MONDELANGE

#### **9 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :**

Vendredi 19 mars 2010.